Ilyesse El A daoui

Travail à faire:

- L'identité numérique est constituée de trois composantes ici c'est l'identité déclarative qui est directement impliquée car le site est défiguré. C'est donc du dénigrement.
- 2) Cette attaque peut avoir des risques économiques pour l'entreprise (ralentissement de la production et l'indisponibilité du site web, elle peut aussi représenter des risques auprès de la loi (demande de dommages et intérêts, demande de sanction).
- 3) L'adresse IP est publique et non privée donc cela rends le réseau bien plus vulnérables aux attaques
- 4) Il faut mettre en place une liste blanche réduite d'adresses IP, à cette liste blanche est appliquée par la configuration du service d'administration. Et passer sur des adresses IP dynamiques.
- 5) Mme Schmitt suite à l'attaque de m@banque vous êtes en droit d'agir, l'image de votre entreprise a été souillée vous devez donc prendre des mesures pénales et porter plaintes pour usurpation d'identité numérique intentionnelle.